

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Membres présents : 38 membres

Mesdames ROHFRITSCH Anne-Marie, SCHALLER Véronique, BRUMPTER Nadine, JACOB Chantal, LETZ Lucienne, RAPINAT Fabienne, BAUER Liliane, MERKLING Monique, BOEHLER Denise, STIRNEMANN-BLÜCHER Christine, PEREZ Madeleine, GEIGER Nathalie.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BURGER Joseph, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, PERAUD Roger, LUTTMANN Pierre, HERRMANN Marc, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, GINSZ Luc, BURGER Etienne, GANGLOFF Jean-Charles, JACOB André, TOUSSAINT Jean-Luc, STERN Michel, LAMBERT Jean-Charles, HOENEN Claude, EHRHART Mathieu, NONNENMACHER Jean-Jacques.

M. HABER Alain a donné procuration à Mme JACOB Chantal pour voter en son nom.
Mme LEMMEL Marie-Claude a donné procuration à M. LAMBERT Jean-Charles pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 3 membres

Mesdames MARQUES Virginie, HOFMANN Marylène.
Messieurs BOHR Freddy, SCHOENHENTZ Frédéric, HEPP René, MICHEL Roland.

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 19 décembre 2019.

2. Débat d'orientations budgétaires – Année 2020

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2020. Ce rapport présente la situation financière de la collectivité avec une rétrospective des 3 dernières années et une prospective pour l'année à venir, ce qui permet de montrer l'évolution de nos finances sur les dernières années.

Le travail de prospective réalisé s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses permettant d'établir les projections de l'année 2020 :

- Une évolution des bases des taxes locales est plutôt dynamique (+3,00 %),
- Des taux d'impôts locaux stables pour cette année,
- Une évolution des dotations de l'Etat stable ;
- L'évolution des dépenses de fonctionnement tient compte des investissements en cours de réalisation ou à venir.

Les principaux ratios financiers montrent que les finances de la collectivité sont saines, même si une dégradation des ratios est à prévoir compte tenu des différentes incertitudes qui pèsent :

- Le taux d'épargne brute pourrait connaître une certaine érosion en 2020, due notamment aux prévisions de recettes prudentes, passant de 20,16 % en 2019 à 15,33 % en 2020. Mais ce taux d'épargne reste très intéressant pour mener à bien les investissements programmés ;

- Le ratio de désendettement est très bas, mais le programme d'investissement nécessitera sans doute la réalisation d'un emprunt ;
- Les dépenses de fonctionnement par habitant sont certes très au-dessus de la moyenne de la strate, mais c'est le cas également pour les recettes de fonctionnement, il n'y a donc rien d'anormal à cela ;
- Les dépenses de personnel sont très en-deçà des moyennes.

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI), tel qu'envisagé dans cette prospective et compte tenu de ces hypothèses de travail, pourra être mis en œuvre grâce à la réalisation d'un emprunt, à contracter éventuellement au cours de l'année 2020.

Les principaux projets inscrits au PPI pour 2020 sont les suivants :

- L'extension de la Maison des Services (1 490 000 € en 2020)
- La construction de centres périscolaires afin d'augmenter la capacité d'accueil globale du territoire (3 595 000 € en 2020)
- La participation au déploiement du Très Haut Débit sur notre territoire dans le cadre du projet ROSACE (500 000 € en 2020)
- Les travaux de rénovation et d'extension du Centre Sportif du Kochersberg (890 000 € en 2020).

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement devraient connaître une hausse sensible notamment en raison des nouveaux bâtiments à entretenir. Mais cette évolution découle également de la montée en charge des nouvelles compétences de la communauté de communes, notamment le Grand cycle de l'Eau.

En matière de recettes, les prévisions sont globalement prudentes en matière de fiscalité et de dotations de l'Etat. La projection n'envisage pas de hausse des taux d'impôts locaux.

Au terme de la présentation du rapport d'orientations budgétaires, les membres du Conseil en débattent. Le programme d'investissement est ambitieux, mais il peut être réalisé en activant l'emprunt.

Après délibération, le Conseil Communautaire **valide** les orientations budgétaires telles que présentées et **approuve** le Programme Pluriannuel d'Investissement. Il **demande** en outre au Président de préparer un projet de budget pour l'année 2020 qui soit conforme à ces orientations.

3. Travaux de construction d'une école élémentaire et d'un accueil périscolaire à Furdenheim : avenants

Dans le cadre des travaux de construction d'une école élémentaire et d'un accueil périscolaire à Furdenheim, des travaux complémentaires doivent être mis en œuvre qui nécessitent la conclusion d'avenants.

La Commission d'Appel d'Offres ayant examiné les projets d'avenants et donné un avis favorable, le Conseil Communautaire **valide** la conclusion de ces avenants comme suit :

Lot	Entreprise	Montant H.T.
N° 1 – Aménagements extérieurs	THIERRY MULLER ESPACES VERTS – LINGENHELD TP	8 328,55 €
N° 4 – Couverture / Etanchéité	SOPREMA ENTREPRISES	3 360,00 €
N° 5 – Façades ITE / Vêture bois	SAS DEOBAT	429,00 €
N° 7 – Menuiserie extérieure / occultation	MENUISERIE HUNSINGER	6 762,50 €

Lot	Entreprise	Montant H.T.
N° 8 – Menuiserie intérieure bois / mobilier fixe	STUTZMANN AGENCEMENT	- 4 801,50 €
N° 9 – Serrurerie	SOBRIMA	- 1 563,19 €
N° 10 – Plâtrerie / Faux plafonds	ALVENTI SARL	1 856,56 €
N° 16 – Chauffage / Ventilation	STIHLE FRERES 67	19 178,00 €
N° 17 – Assainissement / plomberie / sanitaire	STIHLE FRERES 67	- 6 693,32 €
N° 18 – Eclairage public / réseaux enterrés	S2EI	660,40 €
N° 19 – Electricité	ELECTRICITE KLEIN	5 697,20 €
TOTAL		33 214,20 €

Le Président **est autorisé à signer** les documents à intervenir.

4. Travaux de rénovation du Centre Sportif du Kochersberg : avenants

Dans le cadre des travaux de rénovation du Centre Sportif du Kochersberg à Truchtersheim, des travaux complémentaires qui nécessitent la conclusion d'avenants.

La Commission d'Appel d'Offres ayant examiné les projets d'avenants et donné un avis favorable, le Conseil Communautaire **valide** la conclusion de ces avenants comme suit :

Lot	Entreprise	Montant H.T.
N° 1 - Gros-œuvre	CONSTRUCTION SUSS Niedermodern	- 4 300,00 €
N° 3 - Serrurerie	SIBLER GROUPE Schweighouse/Moder	2 810,00 €
N° 4 - Menuiserie intérieure bois	MENUISERIE PFLEGER Strasbourg	5 202,00 €
N° 7 - Chape / carrelage	SCE CARRELAGE Strasbourg	5 125,77 €
N° 8 - Sanitaire	G&H OSTERMANN Mundolsheim	1 368,55 €
N° 9 - Chauffage / VMC	ETS DOLLINGER PIERRE Berstheim	5 244,00 €
N° 10 - Electricité	KOESSLER ELECTRICITE Brumath	2 600,00 €
TOTAL		18 050,32 €

Le Président **est autorisé à signer** les documents à intervenir.

5. Avenant au marché de traitement des déchets ménagers encombrants et assimilés non ferreux collectés dans les déchetteries intercommunales

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de sa compétence de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers, la Communauté de Communes du Kochersberg organise une collecte des objets encombrants non ferreux dans les déchetteries intercommunales.

Il explique que les tonnages ainsi collectés sont repris par une entreprise spécialisée dans le traitement de ce type de déchets dans le cadre d'un contrat de traitement dont le titulaire est actuellement la société SUEZ RV NORD EST. Avant d'être incinérés à l'usine de Schweighouse/Moder, les déchets font l'objet d'un prétraitement par broyage sur le site de SARDI.

Le titulaire du marché, SUEZ RV NORD EST, souhaite pouvoir traiter les déchets collectés sur un second site de traitement, en l'occurrence la plate-forme de la société LINGENHELD ENVIRONNEMENT située à Oberschaeffolsheim.

Un avenant au marché doit permettre d'identifier ce second site de traitement, afin de permettre au titulaire de choisir le site le plus approprié en fonction de la nature et de la provenance des déchets.

Après délibération, le Conseil **valide** la proposition et **autorise** le Président **à signer** l'avenant qui prévoira la possibilité à SUEZ RV NORD EST de traiter les objets encombrants sur le site de LINGENHELD ENVIRONNEMENT située à Oberschaeffolsheim, en complément du site initialement prévu.

6. Avenant au marché de collecte et traitement des déchets ménagers dangereux

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de sa compétence de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers, la Communauté de Communes du Kochersberg organise une collecte des déchets ménagers dangereux dans les déchetteries intercommunales.

Le marché dont le titulaire est la société TREDI de Hombourg, est d'une durée de quatre ans à compter du 1^{er} mars 2017, soit jusqu'au 28 février 2021, mais ne comporte pas de possibilité de révision des prix, ce qui n'est plus admis pour des marchés de services pluriannuels.

Aussi, afin de se conformer à la réglementation en vigueur, le Président propose de mettre en œuvre une formule de révision des prix à la date anniversaire du marché.

Après délibération, le Conseil Communautaire **entérine** la proposition et **autorise** le Président **à signer** l'avenant à intervenir.

7. Subventions

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire **décide d'attribuer** les subventions suivantes :

Organisme bénéficiaire	Montant de la subvention
Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC) : politique en faveur de la jeunesse	63 996,00 €
Association Notes & Ko : Festival de musique Les Heures musicales du Kochersberg	12 000,00 €
Association Les Champs d'Escale à Stutzheim-Offenheim	88 825,94 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget général de la collectivité pour l'année 2020.

Le Président,
Justin VOGEL